
BUS ANNIVIERS

PROTOCOLE DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2007

LIEU : BUREAU COMMUNAL - MAYOUX

PRESENTS :

TARCISE GENOUD	COMMUNE DE GRIMENTZ
ALAIN GRETZ	CAR POSTAL
JEAN-ALBERT MELLY	COMMUNE D'AYER
RENE MASSY	COMMUNE VISSOIE
BENOIT SALAMIN	COMMUNES ST-LUC ET CHANDOLIN
SIMON CRETZAZ	COMMUNE DE ST-JEAN

EXCUSES :

DISCUSSIONS ET DECISION

1. But

- Réflexion sur les transports publics en Anniviers dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Commune d'Anniviers.
- Seuls les représentants politiques sont conviés à cette séance

2. Discussions

- M. Gretz informe sur les différentes dessertes organisées dans quelques régions valaisannes. Pour exemple, Verbier dispose de 9 bus pour assurer la desserte en hiver et de 2 bus durant l'été. Nendaz, Conthey, Savièse sont desservies en principe par les lignes régionales de Car postal avec un complément touristique en hiver pour Nendaz.
- Actuellement 7 paires de course assurent la liaison entre Sierre et les villages d'Anniviers.
- Une offre complémentaire par rapport à la desserte actuelle dans le Val d'Anniviers doit faire l'analyse des besoins auprès de la population. Un mandat d'étude spécifique devrait être attribué pour disposer d'une enquête sérieuse.
- Dès l'ouverture des NLFA en décembre 2007, un bus assurera une liaison entre Sierre et le Val d'Anniviers le vendredi vers 20h00 (départ de Sierre).
- Toutes nouvelles courses entre Sierre et Anniviers devraient être négociées auparavant avec l'Etat du Valais pour assurer le subventionnement de celles-ci.
- La desserte dans le Val d'Anniviers est actuellement attribuée à Car postal par le biais d'une concession fédérale. Toute entreprise qui souhaiterait assurer un service devrait préalablement obtenir une telle concession. Car postal entendu. A titre informatif, toutes les concessions en Valais seront renouvelées en fin d'année 2007 pour 10 ans.
- A titre informatif, Vercorin s'est approché de Car postal pour obtenir une offre de liaison entre Vercorin et Vissoie de manière saisonnière.

3. Conclusions

Les conclusions suivantes sont arrêtées :

- Pas d'urgence de mettre en place de nouvelles dessertes.
- Maintien de l'acquit (navette – gratuité – participation financière des Communes).
- Utiliser au mieux les moyens existants (retour des bus scolaires).
- Sentir les besoins de la population (étude – mandat à attribuer)
 - ⇒ Définir la demande
 - ⇒ Estimer les coûts d'études
- Eventuellement renforcer le trajet Vissoie – Stations de manière saisonnière (voir l'effectif des véhicules pour éviter l'engagement d'un véhicule supplémentaire)
- Pas de concession possible pour une entreprise privée si préavis défavorable de Car Postal
- Analyser la fréquentation du vendredi dès l'ouverture du Lötschberg
- Car postal établit la statistique de tous les passagers transportés dans les bus à l'horaire, les bus navettes interstations et à l'intérieur des stations.
-

Distribution :

- aux participants
- Martine Antonier pour suite utile

Pour le PV
Simon Crettaz

St-Jean, le 23 mai 2007